IMT Nuremberg Archives

H – 4936

International Court of Justice

H4936 – 0002

OFFICE OF CHIEF OF COUNSEL FOR WAR CRIMES

EVIDENCE DIVISION

Date: 10. 8. 48

I certify that Document Number 1739-PS was introduced into evidence as Exhibit Number RF-1447 in the Trial by the International Tribunal of Hermann GOERING, et al., which commenced on 20 November 1945, and that the attached photostat is a true and correct copy of the original.

Fred Niebergall

FRED NIEBERGALL
Chief, Document Control Branch

DCB-36 (102447)

H4936 - 0003

C E R T I F I C A T E

I hereby certify that the annexed document 1739-PS No. RF-1447 is a photostat of an original document submitted in evidence by the ~~United States~~ French Prosecution under this number. The original document has been withdrawn in accordance with Rule 10 of the International Military Tribunal, and to the best of my knowledge and belief is to be held at the National Archives, Washington D.C. .

Nürnberg, 20. 8. 46

Paul Joosten

PAUL A. JOOSTEN

General Secretary
International Military
Tribunal

H4936 -0004

Le document I739 P.S. a été déposé le I8 Janvier I946

par le Ministère Public français sous le numéro

RF. IO

-:-:-:-:-:-:-

H4936 - 0005

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL
DES GRANDS CRIMINELS DE GUERRE

Délégation française au
Ministère Public

Document nº : RF 1447

Document 1739-PS

Discours de SAUCKEL
à Posen
du 6 février 1943

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NUREMBERG, GERMANY
RF Exhibit 1447
Filed 2/7/46

H4936 - 0006

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL
DES GRANDS CRIMINELS DE GUERRE

Délégation française au
Ministère Public

Document n° : RF 10

TRADUCTION PARTIELLE DU
DOCUMENT 1739-PS

EXPOSE (N° 484)

présenté par le fondé de pouvoir général pour l'utilisation de la main d'oeuvre.

à la Réunion des Reichsleiter et Gauleiter

les 5 et 6 février 1943

à Posen.

(Extraits)

H4936 – 0007

660
J.H./J.B.

DOCUMENT F. I739 (Suite)

P. 3

Page I4 .- En l'année I942 seulement 3.000.000 d'étrangers ont été recrutés, dont 2.900.000 pour la seule période d'Avril à Décembre.

Ont été fournis à la production de l'armement :

I.I00.000 travailleurs de l'Est.

750.000 autres étrangers

350.000 prisonniers de guerre.

Page I5 .- En NORVEGE, en chiffres ronds 300.000 ouvriers indigènes sont au travail pour compte allemand, soit ;

en chiffre ronds :

I00.000 pour des travaux de constructions ou de fortifications

I2.800 pour la construction navale

30.000 dans les autres usines de production de guerre.

40 à 50.000 dans l'économie forestière

20.000 dans l'industrie du poisson

PAYS-Bas.

I35.0 0 ouvriers travaillant à des commandes de l'armement allemand.

Pour l'économie artisanale allemande : II4.000 autres ouvriers sont en outre utilisés dont 45.000 travaillent dans les mines.

Pour les mesures de constructions allemandes, O T, Armée de l'Air, marine, 50.000 ouvriers en chiffres ronds sont utilisés.

FRANCE.

Pour des travaux de production d'armement on pourrait évaluer à 400.000 les ouvriers employés. Auprès des services de la Wehrmacht (Commandement des Secteurs de l'aviation, usines de l'armée, ateliers de réparation automobiles) sont utilisés en chiffres ronds : 250.000 ouvriers.

...../.....

H4936 - 0008

DOCUMENT I739 (Suite)

BELGIQUE et territoire du Commandement militaire FRANCE - NORD

En BELGIQUE sont utilisés pour des travaux allemands (Unités militaires, secteur de l'aviation, O T, usines d'armement, mines, voies ferrées) etc... en chiffres ronds : 572.000 ouvriers.

Dans le territoire du Commandement militaire FRANCE NORD : 371.000 ouvriers environ travaillent à des tâches de l'armement allemand.

Les chiffres des ouvriers employés sont en résumé les suivants :

24.770 à l'E.M. de la Direction

110.000 ouvriers allemands

119.000 étrangers

100.155 prisonniers de guerre

P. 17.- La main d'oeuvre étrangère, employée se répartit par nationalités comme suit

Ouvriers (En chiffres ronds)

BELGES :	131.000
Français	135.000
Italiens	200.000
Yougoslaves	54.000
Croates	64.000
Néerlandais	154.000
Hongrois	31.000
Protectorat	193.000
Gouvernement général	896.000
Esthonie (	300.000
Lettonie (	
Pays sans protection	501.000
Ouvriers de l'Est	1.350.000
autres étrangers	275.000

...../.....

H4936 - 0009

DOCUMENT I739 (Suite)

PRISONNIERS DE GUERRE

Belges	55.000
Français	932.000
Anglais	45.000
Yougoslaves	101.000
Polonais	33.000
Russes	488.000
autres	4.000

H4936-0009A

RF-1447

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

H-4936

DOC. R.F. N° 1447

1739 PS

Vide RF 10

DOC. R.F. N° 1447

H4936 – 0010